



eBiHS
Ecole Bilingue Internationale
de Haute-Savoie

FRAIS PÉRISCOLAIRES 2022-2023

Fiche Comptable (une par famille)

Retour pour le 23 septembre au + tard. Merci !

Nom des enfants : _____

- ❖ Une facture est éditée chaque mois pour les frais périscolaires (garderie ponctuelle et/ou abonnement*, restauration scolaire, panier repas, sorties scolaires, forfait fournitures scolaires...).

*Les abonnements de garderie sont facturés en 1 fois au début de chaque trimestre.

- ❖ Le règlement est mensuel selon le mode de paiement choisi.

- ❖ Mode de paiement choisi :

Prélèvement Virement

- ❖ En cas de règlements séparés par les 2 parents, merci de préciser la répartition :

→ _____

—

Conditions de paiement et pénalités :

- Les frais de rejet de prélèvements sont refacturés aux familles à hauteur de 16€.
- Une pénalité de 10€ est appliquée en cas de **non réservation préalable** sur La Vie Scolaire pour les services périscolaires (restaurant scolaire et garderie).
- Si une reprise se fait après l'horaire prévu de fermeture de la garderie de 18h45, une facturation de 2€ par 5 minutes par enfant sera appliquée.

A _____ le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :